

Comité National ITIE (CNITIE)

Appel à Manifestation d'Intérêt

La Mauritanie, qui a adhéré à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) en septembre 2005, a créé un Comité National tripartite chargé de la mise en œuvre et du suivi de l'ITIE. Sept rapports (2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011) ont été publiés puis largement diffusés et sont disponibles sur le site Internet du Comité National : www.cnitie.mr.

La Mauritanie est un pays « conforme » depuis le **15 février 2012** et souhaite publier les Rapports ITIE 2012/2013 avant le 31/12/2014. A cet effet, le Comité National ITIE (CNITIE), sur financement de la Coopération allemande GIZ, lance cet appel à manifestation d'intérêt dans le but de sélectionner un Administrateur Indépendant pour la réalisation de ces deux rapports sur la base de la Nouvelle Norme ITIE.

L'Administrateur indépendant intéressé, qui doit être un cabinet indépendant, crédible et de réputation internationale, devra exprimer sa volonté et ses prédispositions à exécuter convenablement cette mission.

Pour ce faire, il devra formellement envoyer, une lettre d'intention à l'adresse électronique suivante : info@cpmpss.org par laquelle il présente son expérience et sa capacité à accomplir le travail demandé.

L'intéressé devra démontrer :

- Qu'il maîtrise les normes professionnelles d'audit applicables à l'ITIE avec une expérience confirmée dans ce domaine ;
- Qu'il dispose d'une bonne intelligence de la Nouvelle Norme ITIE et est capable de s'en inspirer pour la réalisation des prestations attendues;
- Qu'il a une parfaite connaissance de l'économie minière et pétrolière ainsi que du cadre normatif régissant les industries extractives (contrats de partage de production, concessions, ...)
- Qu'il a une connaissance pointue de la fiscalité et des normes comptables applicables aux industries extractives ;
- Que sa maîtrise de la comptabilité publique et privée est avérée ;
- Qu'il est libre de tout conflit d'intérêts et, notamment, qu'il n'est pas et qu'il n'a pas été pendant la période ciblée (2012/2013), commissaire aux comptes de l'une des entreprises extractives opérant en Mauritanie ;
- Qu'il a une structure et un effectif suffisamment étoffés au regard de la mission à accomplir, en termes de personnel d'appui, en plus des experts principaux qui doivent comprendre au moins deux professionnels Senior ayant plus de 10 ans d'expérience dans le secteur extractif, et qui ont une excellente maîtrise de la langue française.

Les déclarations d'intention doivent parvenir à :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés Publics des Secteurs de Souveraineté

(C.P.M.P.S.SOUV) Ilot D, lot 13, Tél : 25000132, site web : www.cpmpps.org ;

E-mail : cpmpssouv@gmail.com - Nouakchott -Mauritanie, au plus tard le jeudi 5 juin 2014 à 15 heures GMT.

La liste des candidats sera arrêtée suite à une évaluation des références propres à chaque candidat selon la grille d'évaluation suivante :

Critères	Barème
Expérience générale (mission d'audit, expertise comptable et/ ou financière)	40 points
Expérience spécifique (mission de conciliation des chiffres et des volumes)	60 points

Les cabinets sélectionnés seront avisés et autorisés à participer à la Demande de Proposition qui (DP) sera lancée immédiatement par la Commission de Passation des Marchés des Secteurs de Souveraineté. /.

Le Président du Comité National de l'ITIE
M. Djibi Sow